Commune de Chevilly

Conseil général

Chevilly, le 5 novembre 2026 et 14 novembre 2026 pour modification de l'ordre du jour.

Convocation à la séance ordinaire du Conseil général du 3 décembre 2026

Mesdames, Messieurs,
Nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine assemblée ordinaire du Conseil général qui aura lieu à la salle communale à 20h.

Ordre du jour

1. Appel
2. Assermentation(s).
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 11 juin 2026.
5. Préavis Municipal 12/2026 / *Révision du règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux, nouvelle taxation.*
   5.1 Rapport de la Commission de gestion et finances.
6. Préavis Municipal 09/2026 / *Indemnités de la Municipalité.*
   6.1 Rapport de la Commission de gestion et finances.
7. Préavis Municipal 07/2026 / *Budget pour l'année 2027.*
   7.1 Rapport de la Commission de gestion et finances.
8. Préavis Municipal 08/2026 / *Plafond d'endettement pour la législature 2026/2031.*
   8.1 Rapport de la Commission de gestion et finances.
9. Préavis Municipal 10/2026 / *Demande d'autorisations générales pour la législature 2026-2031 en matière d'immobilier, de participation à des sociétés, pour plaider ou accepter des legs et donations*
   9.1 Rapport de la Commission de gestion et finances.
10. Préavis Municipal 11/2026 / *Demande d'autorisation générale d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles pour la législature 2026/2031.*
    10.1 Rapport de la Commission de gestion et finances.
11. Communications de la Municipalité.
12. Communication du Président du Conseil.
13. Divers et propositions individuelles.

Le Président — Le Secrétaire

CONSEIL GÉNÉRAL DE CHEVILLY

Olivier Ray — Jean Zbinden

Remarques :

Tous les Conseillers reçoivent le Procès-verbal du dernier Conseil ainsi que les préavis et leur(s) annexe(s) à l'avance afin d'en prendre connaissance, ceux-ci ne seront donc pas lus, sauf demande expresse.

Concernant le point 12, « Divers et propositions individuelles » merci d'annoncer par écrit vos éventuelles interventions au Président 3 jours avant la séance.

En cas d'absence pour de justes motifs lors d'une séance, n'oubliez pas de vous excuser auprès :
du Secrétaire conseil.general@chevilly.ch ou du Président olivier.ray@bluewin.ch

Annexes : divers documents relatifs aux points 4 à 10.